

Le temps d'apprendre

Le cycle 1 de l'école obligatoire est un espace fondamental d'apprentissage, de découverte et de construction des bases scolaires. Il correspond à une période charnière du développement de l'enfant, durant laquelle se mettent en place les compétences essentielles en langage, mathématiques, socialisation et rapport aux apprentissages. Pourtant, malgré les intentions du Plan d'études romand (PER), le cycle 1 révèle des limites structurelles, notamment dans la prise en charge des élèves en difficulté.

Dès les premières années de scolarité, les enseignant-es détectent les obstacles à l'apprentissage: observations, évaluations formatives, échanges professionnels et signalements aux parents permettent une identification précoce des difficultés. Mais cette capacité contraste avec le manque de moyens pour y répondre efficacement. Trop souvent, les enseignant-es «se dépatouillent» seul-es, bricolant des solutions sans soutien pédago-éducatif approprié.

Le problème majeur est le décalage entre détection et accompagnement. Les élèves identifiés comme fragiles n'obtiennent généralement l'aide souhaitée qu'au passage au cycle 2. C'est un délai critique: les difficultés s'installent, impactant estime de soi et motivation. L'école devient alors un espace de frustration, et les enseignant-es multiplient les stratégies et paperasses, avec peu de résultats concrets.

Le cadre temporel du cycle 1 – quatre années – impose un rythme uniforme à des élèves aux besoins, maturités et trajectoires très hétérogènes. Certain-es atteignent rapidement les objectifs du PER, d'autres ont besoin de plus de temps, notamment pour les capacités transversales. Le système actuel laisse peu de place à cette diversité, générant une pression implicite sur les élèves et leurs enseignant-es.

Le redoublement, fréquemment vécu comme une sanction, arrive souvent trop tard et est contreproductif: l'élève a déjà intériorisé un sentiment d'incompétence. Il agit comme une mesure corrective, non préventive. L'ac-

compagnement devrait plutôt être anticipé, non réactif, et cela passe par une meilleure coordination entre les professionnel·les, un temps d'intervention plus précoce, et des ressources humaines et pédagogiques adaptées dès le cycle 1.

Pour parvenir à s'occuper de tous·tes les élèves – en situation de difficulté ou non –, les enseignant-es ont besoin de moyens concrets et rapides: plus de temps pour accompagner, plus de soutien adapté, moins de paperasse administrative. On peut imaginer aussi de prévoir une possibilité pour certain-es élèves de 1re ou 2e année d'obtenir une année supplémentaire au cycle 1, comme cela se fait déjà dans le canton de Berne.

Une école inclusive ne se décrète pas seulement, elle se construit par des choix structurels: former, accompagner, équiper et, surtout, donner le temps d'apprendre.

Dans cette école pour toutes et tous – qui ne se donne pas toujours les moyens d'accompagner les plus jeunes au plus près de leur rythme –, il est temps de faire le choix fort de réorganiser les priorités: placer la réussite de chaque élève au cœur du système, quel que soit son profil, son âge ou son rythme d'apprentissage. Ce n'est pas qu'une question de temps supplémentaire, mais surtout de réorganisation des ressources et des pratiques pour que chaque enfant puisse apprendre, comprendre, progresser, sans être laissé·e sur le bord du chemin. •

Myriam Facchinetti

Publicité



Formation pour les enseignant-es Production d'électricité suisse 2026

Pendant un voyage d'étude du 6 au 8 juillet 2026, les participant-es se penchent de manière approfondie sur les producteurs suisses d'électricité.

Ils·elles se renseignent sur :

- La production d'énergie
- Les centrales hydroélectriques de la KWO
- Les archives géologiques de la NAGRA
- Le dépôt intermédiaire ZWILAG

À l'exception des frais de transport aller-retour, aucun autre coût ne vous sera facturé. Vous trouverez ici plus d'informations : 0800 844 822 (numéro gratuit) ou www.kkg.ch



SAEN

Master en enseignement spécialisé (MAES): galère ou opportunité?

Ces dernières années, les initiatives visant à mieux accueillir les enfants à besoins particuliers au sein des écoles dites «régulières» se sont multipliées un peu partout. Mais notre école devenue plus inclusive rencontre de nombreuses difficultés. L'une d'elles est le manque criant de professionnel·les formé·es pour accompagner les élèves concerné·es et soulager les enseignant·es qui les accueillent. Il faut donc former et engager plus de personnel spécialisé. À Neuchâtel toutefois, ceci se heurte à une réalité complexe...

Vous désirez vous former pour obtenir le MAES? Fort bien. Mais cette formation est conséquente et vous amènera probablement à diminuer votre temps de travail habituel pendant plusieurs années. Le département financera votre remplacement pendant les stages pratiques. Ouf. Un arrêté d'encouragement à la formation devrait aussi atténuer la perte financière, sauf si... vous n'entrez pas dans les cases prévues et que ceci vous soit refusé parce que vous enseignez en classe régulière au cycle 2 pour le moment. Votre direction elle aussi va vous aider, en vous accordant quelques heures de décharge par exemple... à condition que votre comité scolaire en ait les moyens. Vous n'avez pas de formation pédagogique à la base parce que vous venez du monde éducatif? Alors il vous faudra effectuer une «passerelle» à la HEP. Si vous êtes parent d'enfants en bas âge (cela est le cas de nombreux·ses candidat·es), cela va être la galère trois, quatre ou cinq ans...

Ça y est, vous avez votre diplôme en poche, et vous êtes engagé·e pour pratiquer votre beau métier au cycle 2. Très bien. Sauf que les écoles n'ouvrent plus de classes de formation spécialisée et cherchent même à fermer un certain nombre de celles qui existent. Votre direction va donc vous proposer quelques heures en classe spéciale (salaire classe E) et des heures d'enseignement régulier (salaire de base classe B). Mais surtout, c'est à la mode, on vous demandera de faire du coenseignement... pour lequel vous ne recevrez aussi que le salaire de base. Le bel investissement personnel et financier consenti pendant des années pour vous former ne va au final vous rapporter que... quelques cacahouètes...

C'est là que vous décidez de postuler au cycle 3 pour que vos compétences nouvelles soient enfin reconnues à leur juste valeur, y compris salariale. Mais trouver une place en classe spéciale au cycle 3 n'est pas forcément simple. Vous avez de la chance et on vous a engagé·e? Magnifique ! Sauf que vous allez très vite comprendre que votre spécialisation vous amène à prendre en charge des élèves aux besoins très particuliers. Celles et ceux qui de-

mandent le plus d'énergie, de patience, d'investissement personnel de votre part. C'était justement cela votre rêve? Bravo! Mais vous allez aussi réaliser que vos collègues spécialistes de branche bénéficient d'un bien meilleur salaire que vous... Encore une fois, l'argent ne fait pas tout, mais votre longue formation ne sera que mal reconnue et vos services indispensables insuffisamment rémunérés. Dernière étape, tant qu'à faire, vous laissez tomber l'école publique et vous postulez dans une école spécialisée de notre beau canton. Là, vous allez rejoindre des équipes pédago-éducatives hyper motivées, complètement tournées vers l'accompagnement des jeunes en difficulté. La tâche sera passionnante et vous aurez pleinement le sentiment de vous rendre utile en mettant vos compétences à l'épreuve de la réalité et au service des adultes de demain, quelles que soient les embûches de leur parcours de formation. Toutefois, l'évolution des pratiques éducatives dans les écoles spécialisées implique une collaboration et un travail en équipe toujours plus poussé. Vous allez alors réaliser que, pour beaucoup d'enseignant·es comme vous, la frontière entre enseignement et éducation a tendance à disparaître. Il vous sera demandé de travailler constamment en collaboration avec les éducateur·trices. Ceci pourrait même conduire à la disparition des temps de travail dévolus à la préparation de vos activités pédagogiques. Il vous sera peut-être demandé de vous rendre dans votre institution durant les vacances scolaires afin de pouvoir consacrer plus de temps à des collaborations internes, avec parfois une pression vers l'annualisation de votre temps de travail.

Bref, tout n'est pas facile pour vous, chère et cher collègue qui souhaitez vous investir pour les jeunes les plus en difficulté de notre société. Une école plus inclusive est un magnifique projet de société, mais le chemin est encore long pour la concrétiser. Va-t-on alors baisser les bras? Certainement pas! Mais il va falloir se battre pour y arriver. Faisons-le ensemble! •

Pierre-Alain Porret, président du SAEN